



Par conséquent, comment serait-il possible que Soufiane Iquioussen - en présence de tous ces éléments factuels concernant la proximité de son père avec Alain Soral, la proximité de l'UOIF avec Dieudonné et Alain Soral, et sa propre proximité avec Médine, dans le cadre de l'association Actions Citoyennes - puisse ignorer le sens, la signification et la symbolique de cette quenelle exécutée, sourire aux lèvres, au Sénat ? Peut-être « biquette » aurait une explication ! Quant à la section locale du PS, elle ne semblait pas tenir compte de tous ces antécédents. Pourquoi ?

Interrogé par la presse pour savoir « *quelle sera l'attitude de la municipalité et du PS à l'égard d'Anas Rifki ?* », candidat à Denain, Yoann Senez, l'actuel directeur de cabinet de la députée-maire socialiste Anne-Lise Dufour-Tonini avait répondu sèchement : « *Le soutien est total* », en évoquant à son tour son ignorance de la signification de la quenelle, et en plaidant en faveur de la « *bonne foi* » des candidats d'Actions Citoyennes, présents dans les listes socialistes entre autres. Mais Yoann Senez ne pouvait ignorer le contenu d'un courrier daté du 18 mars 2014, quelques jours avant le premier tour des élections, adressé par Ali Janan - président de l'association Convergences Plurielles jusqu'au 25 février 2014 et n'adhérant à aucun parti politique - aux élus locaux, dénonçant la posture de Soufiane Iquioussen, ses méthodes et sa quenelle, photo floutée à l'appui.

Dans ce courrier, la dénonciation de Soufiane Iquioussen est implacable. L'on peut y lire : « *Il encourage et sublime ses troupes en utilisant le discours religieux : De la pure escroquerie spirituelle* » ; « *Il est capable de s'autoproclamer chef d'entreprise ... alors qu'il n'est qu'un chômeur qui vient de bidouiller un poste de chargé de mission à la Mairie de Denain sans les compétences ni les diplômes pour ce poste par ailleurs* » ; « *Il mélange la politique, le religieux et l'action sociale* ». Au sujet de la quenelle, Ali Janan écrit : « *Comme vous pouvez le constater dans la photo et après avoir dupé bons nombres de collaborateurs, de partenaires et « d'amis », il s'en prend à un des symboles de la République :*

Le Sénat. Le lauréat talent de la quenelle : C'est bien lui ... ». Le socialiste Yoann Senez ne pouvait ignorer aussi cette autre phrase : « Il va user de subterfuge pour se sortir de cette impasse par un mea culpa, dénoncer un complot, une conspiration ou autre ruse dont il a le secret » ni cette dernière conclusion : « Pour ces impostures, ces prétentions, ces mensonges, ces artifices, je tiens à mettre en garde tous les acteurs qui se trouveront sur son chemin ». Au lieu d'écouter cet avertissement sans complaisance, le PS local a préféré : « Le soutien total ». Pourquoi ?



Selon « L'Observateur du Valenciennois », le Parquet de Valenciennes avait indiqué se réserver le droit « d'ordonner une enquête » et de « se poser la question de l'opportunité des poursuites au retour de celle-ci. Car s'il existe un flou juridique autour de la quenelle, le lieu et les circonstances dans lesquelles ce geste a été produit peuvent être déterminants de sanctions pour ses auteurs » avait ajouté son porte-parole. Deux ans plus tard, qu'en est-il de cette enquête judiciaire ? Qu'en est-il des sanctions ?

Le Monde du 10 janvier 2014 avait posé la question « Quelle sanction pour une quenelle ? » Dans cet article, l'on apprend, je cite : « Un éducateur de Seine-et-Marne a été licencié pour avoir posé pour une photo en faisant une « quenelle » en présence d'enfants. Deux militaires pris en photo faisant une « quenelle » devant une synagogue rue de Montevideo dans le 16^e arrondissement de Paris ont été sanctionnés en septembre 2013. Quatre serveurs d'une boîte de nuit lyonnaise ont été mis à pied en décembre pour le même motif. Fin décembre, le PDG de la Compagnie des Alpes, société propriétaire du Parc Astérix, a condamné « avec la plus extrême fermeté », les photos montrant deux visiteurs, et apparemment deux employés du parc, faisant ce geste en costumes d'Astérix et Obélix. Le parquet de Toulouse a ouvert le 13 décembre 2013 une enquête après la diffusion sur Internet d'une photo d'un individu faisant une « quenelle » devant l'école juive où Mohamed Merah a assassiné un enseignant et trois enfants juifs. »[\[18\]](#).

Une quenelle devant une synagogue à Bordeaux a coûté 1.500 € à un homme de 28 ans[\[19\]](#). Le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) avait mis en garde Canal+, en janvier 2014, suite à la diffusion du Petit Journal des images d'un « spectateur présent dans le public » et qui « a effectué à plusieurs reprises un geste qualifié de quenelle, lequel est communément interprété comme promouvant des comportements discriminatoires. »[\[20\]](#). Le joueur international Nicolas Anelka, suite à sa quenelle, a été

condamné par la Fédération anglaise de football à : « *Cinq matches de suspension, une amende de 97.000 € et un stage éducatif* »[\[21\]](#). Le basketteur Tony Parker s'est excusé d'avoir publié une photo de quenelle[\[22\]](#), etc.



Au sujet de la quenelle au Sénat, qu'en est-il réellement de l'enquête promise par le Parquet de Valenciennes ? Pourquoi le PS n'a envisagé aucune sanction ? De quel droit n'importe qui pourrait être sanctionné et condamné à cause d'une quenelle, en présence de certaines circonstances atténuantes, alors que les « Iquioussen » et leurs acolytes, en présence de nombreuses circonstances aggravantes et des antécédents incontestables, ne semblent pas être inquiétés, bien au contraire, ils sont soutenus, récompensés et promus politiquement au sein de quelques formations politiques de gauche, principalement ?!

Certes Soufiane Iquioussen n'a pas été élu à Escaudain. Mais le jeune Anas Rifki a été élu conseiller municipal à Denain et promu « *conseiller délégué chargé de la jeunesse* »[\[23\]](#). Le jeune Hassan Aït Ouarab a été élu conseiller municipal à Haveluy et promu « *conseiller délégué au logement, l'hygiène et l'urbanisme* »[\[24\]](#). Le jeune converti Baptiste Murcia a été élu lui aussi à Haveluy et promu « *2^{ème} adjoint au maire, chargé des travaux, environnement, sécurité et santé* »[\[25\]](#). Ou comment une quenelle rime, pour les uns, avec sanction, et pour d'autres, avec promotion !

Et si la quenelle au Sénat n'était, en vérité, que l'expression d'une situation encore plus révoltante dans le Denais ? Là où l'islamisme, version UOIF, prêché par Hassan Iquioussen, ses fils et ses adeptes, a pu trouver un « territoire » propice, sur lequel il a construit une « fontaine de jouvence », juste au-dessus des ruines des puits des mines de charbon. Là-bas quelque part au-dessus des vestiges rouges d'un socialisme nordiste moribond. Hassan Iquioussen, le deuxième homme fort de l'UOIF après Amar Lasfar, fructifie dans le silence total ses « affaires » et continue de

bénéficiaire, étrangement, de protections invraisemblables et d'une couverture médiatique plutôt conciliante. La suite de la présente enquête tente d'en dévoiler quelques aspects que des officiels ne peuvent ignorer : Chez les Frères Musulmans de l'UOIF, derrière l'imam se cache souvent le marchand du temple. Derrière l'ermite se cache souvent l'affairiste. Le denaisis n'a certes pas livré tous ses secrets. Le fera-t-il un jour ? La suite.

« La chute de l'imam » [26] ?

Rachid Sahri est un éducateur médico-social, ex-proche des Frères musulmans de l'UOIF. Il est né en 1963 à Tourcoing. Issu des quartiers populaires, il emprunta le chemin de la mosquée vers l'année 1989. A la mosquée « Ibn Taymiyya », au 59 rue du Clinquet à Tourcoing, il a rencontré pour la première fois le jeune « *prêcheur des cités* » [27] nommé Hassan Iquioussen, son modèle à cette époque, attiré par un discours centré sur le conflit israélo-palestinien, conçu pour capter l'attention et l'adhésion d'une jeunesse très sensible aux souffrances des autres, et prônant ouvertement une approche décomplexée, un peu de la même tonalité que cette cassette audio intitulée : « *La Palestine, histoire d'une injustice* » [28] où Hassan Iquioussen dit : « *Il y a eu beaucoup de prophètes chez les enfants d'Israël car ils oublient souvent. Ce sont des ingrats, un peuple qui a besoin d'être rappelé à l'ordre vingt-quatre heures sur vingt-quatre* ». Et Hassan Iquioussen de dire un peu plus loin : « *Les textes aujourd'hui le prouvent. Les sionistes ont été de connivence avec Hitler. Il fallait pousser les Juifs d'Allemagne, de France... à quitter l'Europe pour la Palestine. Pour les obliger, il fallait leur faire du mal* ». Pour lui : « *le Hamas, avec sa branche armée, fait du boulot* ». Rachid Sahri conclut que ce prêcheur avait trouvé un « *terreau fertile pour semer les graines de la haine dans les têtes* » !

Toutefois, Rachid Sahri fait remarquer qu'Hassan Iquioussen après avoir « *radicalisé des esprits jeunes n'éprouve aucune gêne à se désolidariser de ses propres propos* ». En témoigne ce communiqué qu'Hassan Iquioussen publia le 29 octobre 2004 [29] dans lequel il dit, je cite : « *Je reconnais avoir tenu des propos déplacés, je reconnais mes torts. Je condamne mes propos déplacés* » ou « *L'antisémitisme est une horreur* » ou « *Je fais une centaine d'interventions par an. Ça m'arrive de déborder, je n'ai pas de scrupules ni de honte à reconnaître mes erreurs* » ... Sauf que ces jeunes endoctrinés ne connaissent, en vérité, que la moitié des positions du prêcheur. Celles contenues dans sa cassette « *La Palestine, histoire d'une injustice* ». Mais ils ignorent, jusqu'à aujourd'hui, qu'Hassan Iquioussen, le pro-Hamas, a condamné ses propos en 2004. Le double-discours et la manipulation opèrent ainsi : montrer aux uns ce que l'on cache aux autres. Et cacher aux uns ce que l'on montre aux autres !

En 1990/1991, Rachid Sahri croisa une nouvelle fois Hassan Iquioussen à l'institut idéologique frériste l'IESH (Institut européen des sciences humaines) à Château-Chinon. Durant les quatre années suivantes, Rachid Sahri était membre assidu du cercle idéologique frériste fermé qu'animait Hassan Iquioussen dans un appartement à Villeneuve d'Ascq. Il n'a jamais prêté allégeance à la confrérie. Selon lui, Hassan Iquioussen n'encourageait pas ses disciples, même lorsqu'ils sont prêts, à prêter allégeance aux Frères Musulmans. Et ce, pour garder sa prise sur eux, semble-

t-il, leur permettre de ne pas être associés à l'UOIF, et de passer incognito dans les différentes sphères associatives et politiques, même s'ils portent en eux l'idéologie islamiste : « *Jamais la souris ne confie à un seul trou sa destinée* », disait justement un proverbe latin.



Très actif dans le milieu associatif, notamment à JMF (Jeunes musulmans de France), Rachid Sahri créa, dès l'année 1994, l'association « Rencontres et Dialogue » qui demeure depuis cette date, le levier associatif principal sur lequel s'appuie le frère Tariq Ramadan dans les Hauts de France. A cette même époque il cofonda, avec Amar Lasfar, l'instance CIR (Conseil Islamique Régional). Un peu plus tard, en 1997, il cofonda avec Ahmed Miktar, l'actuel président des imams de France, le « Département d'action sociale » à la mosquée de Lille-Sud et y demeura très actif durant trois années consécutives. Entre 2008 et 2010, il a présidé le comité des parents d'élèves au Lycée Averroès, domicilié à cette époque, au deuxième étage de la mosquée de Lille-Sud dont le recteur se nommait Amar Lasfar. En 2010, il a cofondé le CIMR (Collectif des institutions musulmanes de Roubaix)^[30] et a assuré la fonction de président et de porte-parole durant une longue période. Durant plusieurs années, il fut bénévole au Secours Islamique. Aujourd'hui, il se définit comme étant « *acteur citoyen d'utilité publique et non partisan* ».

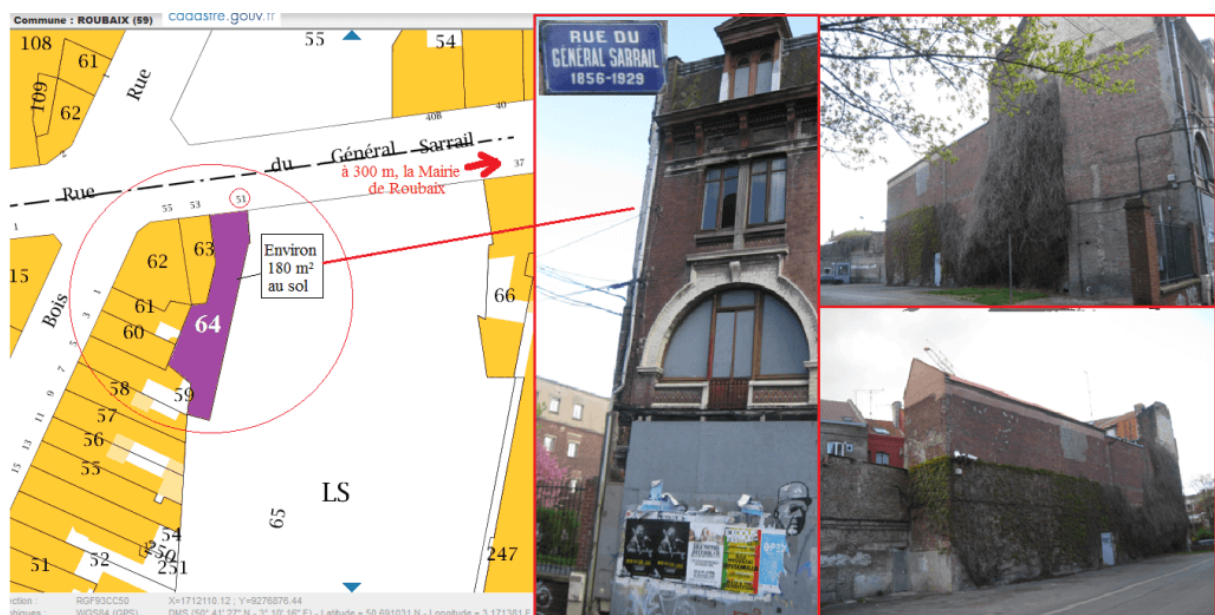
Par ailleurs, sa relation avec Hassan Iquioussen est passée par plusieurs étapes. D'abord, charmé par son discours « branché », il lui témoigna de l'admiration. S'en suit une relation maître-disciple, entraînant dans son sillage d'autres jeunes aux profils similaires. Puis une relation fraternelle limite fusionnelle, doublée d'une fortification des liens familiaux. Ensuite une désillusion et une déception, débouchant, enfin, sur une dénonciation publique assumée, preuves à l'appui, de 2009 à 2012. Son témoignage est éclairant à plus d'un titre ...

Rachid Sahri se souvient de cette « musique » que murmura Hassan Iquioussen aux oreilles de ses disciples : « *Construire des projets ambitieux pour l'islam et l'Oumma islamique* ». Le prêcheur se servit de ses connaissances religieuses pour asseoir son autorité, collecter des fonds, endoctriner les jeunes et semer les graines islamistes et antijuives dans les têtes. Séduit par un discours d'apparence « *courageux et sans concessions* », Rachid Sahri succomba à son charme à tel point qu'il l'hébergea chez lui à Roubaix, lui et ses enfants, pendant plusieurs mois lorsque le frère

prêcheur réaménageait un grand bâtiment, situé au 51 rue du Général Sarrail, divisé en une dizaine d'appartements, entre 13 et 17 au total.

Rachid Sahri, bien qu'il ignore totalement l'origine des fonds qui ont permis à Hassan Iquioussen d'acquérir, étrangement, un tel bâtiment, en plein centre-ville et à 300 mètres seulement de la Mairie de Roubaix, n'a ménagé, par ailleurs, aucun effort pour que ce projet locatif puisse prendre forme. Il a participé activement aux travaux de rénovation et a géré, par la suite, tel un syndic, le quotidien pas très gai de locataires bénéficiant des minimas sociaux. Un choix, semble-t-il, d'un Hassan Iquioussen qui « préférerait, aux actifs salariés, les précaires bénéficiant de l'aide personnalisée au logement, versée par la CAF » directement à Hassan Iquioussen. Rachid Sahri était au front lorsque ce bâtiment avait pris feu en 2007, car le prêcheur qui semblait « être en voyage à l'étranger » après l'incendie, lui a délégué le pouvoir de le représenter auprès des différents enquêteurs de la police et les experts des assurances.

Dans les archives de « La Voix du Nord », un article rappelle les conditions et les conséquences de cet incendie, en ces termes, je cite : « [...] Dix personnes intoxiquées. Le feu a été allumé au rez-de-chaussée de l'immeuble. Il aurait pu avoir des conséquences dramatiques, si l'alerte n'avait pas été donnée très rapidement par un voisin éveillé malgré l'heure tardive. Les policiers de la brigade anticriminalité, arrivés les premiers sur place, ont alors déclenché leur sirène au maximum d'intensité afin de réveiller les occupants de l'immeuble. Certains de ces agents ont participé aux premières opérations d'évacuation de victimes tandis que les fumées envahissaient les cages d'escalier. Une dizaine de personnes, légèrement intoxiquées, ont dû être hospitalisées, dont trois policiers ayant participé aux évacuations. Les occupants du n°51 ont été pris en charge, mais les occupants des immeubles voisins, les numéros 53 et 55, ont également été évacués. Sept des victimes ont été transportées au centre hospitalier Victor-Provo, trois autres à l'hôpital Calmette de Lille. L'incendie a mobilisé une douzaine de véhicules de secours, des hommes venus des casernes de Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq, et le renfort du SMUR [...] »[\[31\]](#).



« *Ce n'était pas un léger incendie* », se souvient Rachid Sahri qui avait été entendu par la police. « *Les dizaine d'appartements locatifs considérés n'étant pas aux normes. Ils étaient presque insalubres* » auraient conclu des experts des assurances. Une conclusion qui ne plairait certainement pas à la CAF qui versait quelques milliers d'euros au propriétaire tous les mois. Quelques années plus tard, Rachid Sahri s'est rendu au commissariat pour prendre des nouvelles de la suite de son audition. A sa grande surprise, il a découvert « *qu'il n'y a aucun dossier en cours au sujet de cet incendie* » tristement mémorable. Connaissant l'état des locaux et la précarité des locataires, il s'étonne que dix ans plus tard, aucune enquête judiciaire n'a été diligentée contre Hassan Iquioussen. Seul constat, le bâtiment est toujours fermé, condamné et interdit d'exploitation. Hassan Iquioussen a-t-il eu un comportement comparable à celui d'un « *marchand de sommeil* » ? Difficile à confirmer. L'on ignore la suite donnée à cette enquête.

Lorsqu'Hassan Iquioussen avait quitté « *le business roubaisien* » pour s'installer à Lourches, après avoir acheté d'anciens bâtiments et un grand terrain, appartenant jadis à EDF (Electricité De France), il va réussir à convaincre Rachid Sahri, qui lui témoignait une confiance hors pair, pour le rejoindre s'installer en famille dans une maison appartenant au prêcheur. Hassan Iquioussen voudrait offrir cette maison à son hôte. Ce que ce dernier a catégoriquement refusé. Les deux ont fini par cosigné un bail de location. Hassan Iquioussen demanda simplement le versement direct sur son compte de l'aide personnalisée au logement de la CAF. Mais Rachid Sahri a déboursé environ 20.000 € de sa poche pour aménager cette maison et la rendre habitable.

Par ailleurs, et à en croire une promesse de longue date d'Hassan Iquioussen, les deux devaient travailler d'arrache pieds pour créer un « *centre d'accueil pour familles issues des quartiers populaires, durant les vacances et les week-ends, proposant des activités et des ateliers culturels et pédagogiques, à prix abordables* ». L'idée étant séduisante, comme l'est le cadre retiré de cette commune semi-rurale, Rachid Sahri céda à la tentation et rejoint son ex-maître.

Dès son arrivée, il constata que la priorité d'Hassan Iquioussen n'était plus la construction de ce centre d'accueil mais plutôt la construction de la grande maison du prêcheur : environ 480 m² bâti et un terrain de presque trois hectares. Hassan Iquioussen ne se limitait pas à exploiter la force physique de son « disciple ». Ainsi, ses bras et mains ne suffisaient pas. Il lui demanda à chaque fois de lui prêter de l'argent, beaucoup d'argent, pour avancer vite dans la construction de sa grande maison et s'occuper enfin du projet pour lequel Rachid Sahri a dû quitter la métropole lilloise, loin de tout attachement familial, loin de sa mère. Rachid Sahri, faisant confiance à Hassan Iquioussen, comme lorsqu'un « adepte » fait confiance à son « gourou », il lui prêta, dans un premier temps, toutes ses économies : une somme de 20.000 €. Encouragé par Hassan Iquioussen, il sollicita le concours d'autres « jeunes frères » pour prêter de l'argent à ce projet ambitieux. Dans son réseau d'amis, Rachid Sahri réussit à collecter une somme de 30.000 € : C'était l'addition de petites économies de quelques jeunes. En l'espace d'environ une année, Hassan Iquioussen bénéficia d'un emprunt cumulé et sans intérêts de 50.000 € de liquidités

pour ses travaux de construction. Une somme qui lui a été donnée, en mains propre, par son « disciple », son « ouvrier » !

Rachid Sahri se souvient de cette enquête diligentée conjointement, paraît-il, « par les services fiscaux et la police judiciaire au sujet du transit d'une somme de quelques centaines de milliers d'euros en liquide dans les comptes d'Hassan Iquioussen ». Interrogé, le prêcheur islamiste « s'est expliqué qu'il s'agissait d'emprunts contractés sans intérêts auprès de nombreuses connaissances et amis ». Il a même livré à la police judiciaire la liste des personnes concernées ainsi que les montants correspondants à chaque emprunt. De nombreuses personnes, dont le nom figurait sur cette longue liste, ont été interrogées par les enquêteurs. Le nom de Rachid Sahri y figurait bel et bien avec la mention de 50.000 € à côté. Mais, il n'a jamais été convoqué pour répondre aux questions. Il s'étonne. Il s'étonne davantage car « il n'a été soumis à aucune procédure judiciaire contrairement à d'autres personnes qui se sont retrouvées dans la difficulté face au enquêteurs ». Hassan Iquioussen poursuit, depuis, la gestion de ses affaires immobilières sans encombre. « Même un basketteur de renommée internationale n'a pas échappé au piège d'Hassan Iquioussen » me confirme Rachid Sahri.

La maison du prêcheur étant construite et achevée, Rachid Sahri pensait qu'il était venu, enfin, le moment d'entamer la mise en place du fameux « centre d'accueil ». A sa grande surprise, plus aucun son, plus aucune image d'Hassan Iquioussen. Sollicitant des explications, « les réponses du prêcheur de l'UOIF furent évasives, imprécises, incertaines et moqueuses ». Au fur et à mesure, Rachid Sahri commence à comprendre ce qu'il désigne aujourd'hui par des termes comme « manipulation » et « escroquerie ». Plus les mois passaient, plus son désarroi s'amplifiait. Que faire ? Quoi faire ? Rachid Sahri avait compris la supercherie à ses dépens. L'habit de l'imam l'avait trompé. La barbe du frère l'avait aveuglé. Hassan Iquioussen le flattait pour utiliser sa force physique et siphonner ses économies et celles de ses amis. « Tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute » : Le tourquennois valide amèrement la morale de La Fontaine dans ... *Le Corbeau et le renard* ! Il décida alors de demander le remboursement de son argent et retourner vivre en métropole lilloise. La désillusion était à son summum : « ... Confus, il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus » !

S'engagea alors une longue bataille de dénonciation en interne, auprès des imams et responsables de l'UOIF de l'époque, il y a cinq ans. Rachid Sahri garde dans ses archives les copies de toutes les lettres, envoyées souvent par voie recommandée avec accusé de réception. De nombreux frères musulmans, tous en poste de responsabilité religieuse et associative, à tous les étages, étaient informés : « Amar Lasfar, Fouad Alaoui, Ahmed Jaballah, Tareq Oubrou (qui est aussi beau-frère d'Hassan Iquioussen), Ahmed Miktar, Hani Ramadan, Tariq Ramadan, etc. » Rien n'y fit. Hassan Iquioussen jouissait de « l'immunité islamiste ». Les responsables de la radio roubaisienne Pastel FM, où Hassan Iquioussen prêchait tous les vendredis soir, tout comme ceux de la mosquée Bilal (rue de l'Epeule) étaient prévenus. « Difficile de mettre à l'index une notoriété religieuse possédant une assise solide à l'échelle nationale », murmuraient certains « frères » à l'oreille de Rachid Sahri pour le décourager. Ce dernier demanda une confrontation avec le prêcheur islamiste. Amar Lasfar - très

proche d'Hassan Iquioussen dans l'idéologie comme dans les affaires - se disait prêt pour la mettre en place et régler, enfin, ce différend à l'amiable.

Par trois fois, Rachid Sahri et sa femme répondaient présents, en présence d'Ahmed Miktar. Par trois fois, Hassan Iquioussen était abonné absent. Au bout d'un marathon, Rachid Sahri qui s'est saigné pour rembourser ses amis, n'a pas pu récupérer la totalité des 50.000 € prêtée. Plus tard, il s'est rendu compte que la porte d'Amar Lasfar n'était pas la bonne adresse. « *Hassan Iquioussen est le poulain protégé d'Amar Lasfar et l'on ne peut être à la fois juge et partie* » conclut Rachid Sahri.

Ainsi, de 1989 à 2009, il a fallu presque vingt ans pour que le tourquennois découvre enfin, au-delà du discours moraliste, la vraie nature d'un homme, d'un frère musulman nommé Hassan Iquioussen qui « *semble bénéficier, étrangement, d'une double-protection, en interne de l'UOIF et en externe aussi ...* ». Cette mésaventure est vécue comme « *une injustice, une trahison et une escroquerie* ». Rachid Sahri ne désarma pas. Le « *Un pour tous, tous pourris!* » de Coluche est devenu son leitmotiv qu'il répéta sans cesse. Il poursuivit une dénonciation publique du prêcheur islamiste, d'abord dans une salle de fêtes à Escaudain, devant plusieurs centaines de personnes en s'appropriant le microphone, et puis, par lettres simples ou recommandées adressées à de nombreux acteurs communautaires, publics et politiques. Ainsi, il a envoyé des courriers à Jean-René Bihet, maire de Louches, à Jacky Laure, maire d'Escaudain, à Laurent Yahyaoui lorsqu'il était président de l'association Actions Citoyennes, demeurant très proche du PS Nord tout en étant un des disciples d'Hassan Iquioussen. Des lettres ont été adressées aussi à d'autres destinataires chargés de la sécurité départementale, à l'image de Franck Olivier Lachaud, sous-préfet de Valenciennes.

Presque un an et demi après que le sous-préfet ait reçu une lettre de dénonciation, datant du 4 avril 2010, Rachid Sahri a été convoqué par les services de la police judiciaire, en octobre 2011, pour être auditionné, dans le cadre d'une instruction diligentée par le Parquet contre Hassan Iquioussen. Rachid Sahri a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées concernant les différentes sociétés immobilières du prêcheur vedette de l'UOIF, ses affaires, son argent, ses emprunts mais aussi ses manipulations et comportements incompatibles avec ses discours moralisants. Dans le procès verbal, une phrase, qu'attribue Rachid Sahri à Hassan Iquioussen, résumerait ces comportements et ce sentiment d'impunité : « *Je n'ai rien à craindre, qu'il aille voir la justice* ». Presque cinq ans plus tard, Hassan Iquioussen est toujours loin d'être inquiété par une Justice qui se veut être intransigeante, équitable et simplement ... juste.

En juin 2012, lorsque Rachid Sahri a été informé des liens que tentent d'établir la députée-maire PS de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini, avec le clan Iquioussen, il a pris soin de la prévenir et de l'interpeller par lettre recommandée aussi. Dans son courrier, on lit : « *Je me permets de vous interpeller quant à la relation que vous avez engagée avec un membre de notre communauté Monsieur Hassan Iquioussen. Il nous a été fait part que vous avez rencontré cette personne à son domicile, autour d'un repas* » ! Avant de poursuivre un peu plus loin, je cite : « *Je me permets de vous interpeller quant au*

soutien et reconnaissance que vous apportez par cette démarche, qui fait de cette personne votre interlocuteur pour les citoyens de confession musulmane du Denaisis ». Rachid Sahri a fait part à la députée-maire de ce qu'il a nommé « *manipulation, abus de pouvoir, marchand de sommeil ...* » !

Une alerte, on ne peut plus claire, a été adressée à l'élue socialiste denaisienne, concernant les liens de « *servitude* » qu'entretient l'association Actions Citoyennes avec Hassan Iquioussen. Qu'a-t-elle fait, Madame Anne-Lise Dufour-Tonini, suite à ce courrier d'alerte ? Rien.



Locqmane Iquioussen, conseiller municipal à Lourches, à côté d'Anne-Lise Dufour-Tonini

Hassan Iquioussen est gravement « *déprécié, décrié et déconsidéré* » au sein même de son propre fief, en raison de ses incohérences désormais de notoriété publique, au sein de la communauté de foi musulmane à Lourches, là où il réside, et dans certaines communes voisines comme Escaudain. Car, au bout de trois ans de dénonciation écrite, preuves matérielles à l'appui, adressées par Rachid Sahri aux administrateurs de la mosquée d'Escaudain, ces derniers ont décidé « *d'exclure Hassan Iquioussen alors qu'il occupait le plein pouvoir en cumulant la fonction de président de l'association de la mosquée et la fonction d'imam* ». Même dans les mosquées de Denain, il n'est pas le bienvenu. « *Nul n'est prophète en son pays* » dirait-on. Hassan Iquioussen ne l'est pas. Mais pas pour les raisons habituelles.

Bizarrement, il semble avoir trouvé, lui et ses fils, un havre de paix à la mairie de Denain et quelques « apôtres » socialistes à l'ombre de la députée-maire Anne-Lise Dufour-Tonini, de son directeur de cabinet, Yoann Senez, et de la MJS Nord qui fait presque un seul corps avec l'association Actions Citoyennes, asservie au projet

d'infiltration islamiste des sphères du pouvoir local et national, mené par les Iquioussen et leurs acolytes. Pas uniquement pour atteindre le Tamkine, au niveau local, mais aussi pour développer leur potentiel économique et fructifier leurs affaires dans le bâtiment, dans l'immobilier et dans les voyages religieux à la Mecque et les voyages idéologiques en Turquie, en Andalousie, en Malaisie et ailleurs, pour mieux servir la cause islamiste ici. Maintenant et demain.

Il était une fois une députée PS et un prêcheur UOIF ...

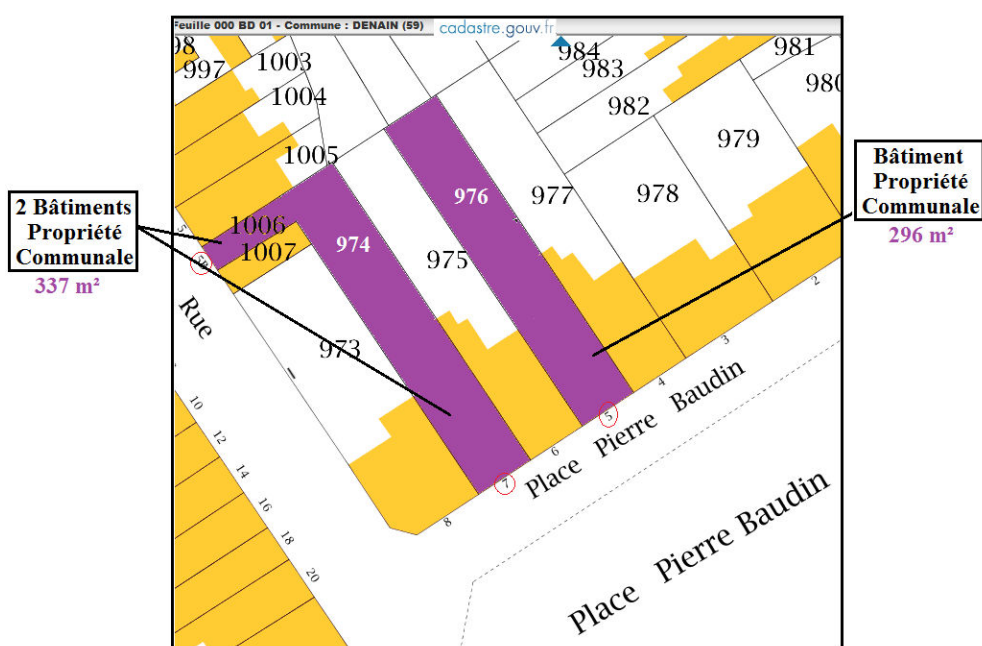
Inutile de décrire la nature des liens forts qu'Hassan Iquioussen et ses enfants ont réussi à établir avec des figures du socialisme dans le Denais. La mairie de Denain leur est désormais acquise, entre autres mairies du bassin minier. Les soutiens d'Anne-Lise Dufour-Tonini sont désormais explicites. Son attaché parlementaire à l'assemblée nationale s'appelle Mehdi Chalah [32], ami intime des Iquioussen ainsi que de ceux qui ont exécuté ostensiblement une quenelle au Sénat, et très présent dans les activités d'Actions Citoyennes. Une amitié qui se traduit par une proximité troublante avec les Iquioussen, d'autant plus que Mehdi Chalah habite à Watrelos, situé à plus de 60 kilomètres de Denain. Un parachutage ?



En effet, Mehdi Chalah - qui ne me semble pas être un islamiste déguisé - s'affiche à côté des Iquioussen, toujours sourire aux lèvres, dans le cadre des activités Actions Citoyennes, mais pas que. Ça ne le dérangerait pas de s'afficher avec Soufiane Iquioussen, par exemple, et son entourage à Istanbul en Turquie, avec, comme arrière plan, la Mosquée Bleue, construite sous le règne du sultan ottoman Ahmet 1^{er} au XVII^{ème} siècle. Là où Hassan Iquioussen, le père, a ses repères, ses contacts et l'habitude d'accompagner, depuis des années consécutives, des jeunes français marcher « *sur les traces des califes ottomans* », en partenariat avec le site frériste « *Havre du Savoir* » [33], dirigé par le frère franco-tunisien Moncef Zenati, membre du bureau national de l'UOIF, chargé de l'enseignement et de la présentation de l'islam [34]. Un pèlerinage de courtoisie ? Certainement.

Par ailleurs, Mehdi Chalah n'a que vingt deux ans. Il suit toujours des cours de droit à Lille 2 et est devenu en très peu de temps le n° 1 de la MJS Nord. Anne-Lise Dufour-Tonini l'a recruté comme attaché à l'Assemblée Nationale dès juillet 2014. Il n'avait que vingt ans. Un job qui consiste, selon La Voix du Nord à « *gérer l'agenda du député, sa communication. Rédiger les questions au gouvernement, répondre au courrier, faire des notes sur les dossiers parlementaires, notamment les sujets relatifs à la commission des affaires culturelles et de l'éducation (dont fait partie Anne-Lise Dufour, ndlr), assister aux rencontres avec les ministres, gérer la réserve parlementaire* » [35]. Est-il qualifié pour gérer autant de choses sans avoir aucun diplôme universitaire ? « *Aurait-il des qualités et qualifications absentes chez certains diplômés de Denain ?* » Une question que se posent quelques denaisiens rencontrés lors de cette enquête.

A en croire l'article précité de La Voix du Nord, Mehdi Chalah gère aussi ladite « *réserve parlementaire* ». Une sacrée mission, semble-t-il. Car par ceci, l'on entend la gestion d'une enveloppe de 130.000 €, en moyenne, mise à la disposition des députés pour soutenir « *des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations* » [36]. En février 2014, le site Daily Nord s'est posé cette question : « *Comment nos députés [nordistes, ndlr] ont-ils dépensés leur réserve parlementaire ?* ». Parmi les réponses trouvées, je cite celle-ci : « *La championne du « jamais-aussi-bien-servi-que-par-soi-même » reste sans aucun doute Anne-Lise Dufour-Tonini (SRC) à Denain : une seule subvention, celle pour la réhabilitation à 130.000 euros de la salle Baudin à Denain* » [37]. Alors qu'Anne-Lise Dufour-Tonini est la députée de la dix-neuvième circonscription du Nord, composée de trois cantons et de 36 communes [38], un citoyen s'étonne qu'elle « *a favorisé sa propre commune où elle exerce une fonction de première magistrate en laissant le reste de la circonscription orpheline* ». Ce n'est pas la légalité en soi de cet octroi qui le gêne, mais plutôt le sens politique d'avoir attribué exclusivement à la réhabilitation d'une salle municipale denaisienne la totalité de sa réserve parlementaire [39]-[40].



Parcelles cédées à Hassan Iquioussen par la mairie de Denain le 28 septembre 2015 pour un montant de 160 000 €

L'étonnement de ce citoyen est à son paroxysme lorsqu'il fait remarquer que le 28 septembre 2015, le conseil municipal de Denain a voté à l'unanimité (déclaration n° 17) la cession à un particulier d'un « ensemble immobilier » composé de trois parcelles cadastrales : n° 976 ainsi que les parcelles n° 974 et 1006, cumulant une surface totale de 633 m², pour un montant total de 160.000 €, prix net vendeur. Là aussi, il n'est point question de contester la légalité de la procédure de vente ou la correspondance du prix du m² avec la moyenne du secteur. Ce citoyen me confie que « *la vente de ces immeubles par la ville s'est effectuée vraisemblablement dans le respect de la procédure de vente, à savoir en toute légalité* ». Toutefois, poursuit-il : « *est-ce être proche de la baronnie denaisienne permet d'être le premier dans les bonnes affaires* » ? Car ce particulier qui était le seul à avoir fait une offre d'achat de ces bâtiments communaux s'appelle... Hassan Iquioussen !

Investir dans la brique rouge, mais avec quel argent ?

Par ailleurs, il est difficile de connaître le volume exact des acquisitions immobilières du clan Iquioussen dans le Denais, avec ou sans l'aide de la municipalité de Denain. Un simple tour de voiture à Lourches, à Escaudain et à Denain démontre l'étendu incroyable et insoupçonné des domaines, des terrains et autres biens immobiliers appartenant au prêcheur islamiste et à ses associés, issus presque tous du cadre familial. A-t-on le droit de s'intéresser à ce volet commercial d'Hassan Iquioussen ?

Effectivement, il paraît « *difficile d'appréhender pour quelles raisons on ne pourrait s'intéresser aux affaires commerciales d'un homme public* », d'un prêcheur frère musulman de renommée nationale, mélangeant religion et politique, caritatif et investissements immobilières, prédication et affaires, guide religieux et guide touristique, collectes d'argent pour diverses causes ici et liens avec l'internationale frérosalafiste, dopée par l'argent pétrodollar.

S'il est normal que l'on puisse avoir accès, via les données de la HATVP^[41] (Haute autorité pour la transparence de la vie publique), depuis octobre 2013, aux différentes « Déclarations d'intérêts et d'activités » des femmes et hommes élus, aux différents étages de l'Etat. Il paraît anormal de ne pas pouvoir avoir accès aux données relatives aux patrimoines et au train de vie des leaders islamistes et autres responsables religieux musulmans, surtout ceux qui s'activent dans les collectes d'argent dans les mosquées.

Ainsi, il est normal que l'on sache que la députée-maire de Denain a touché une rémunération cumulée de 11.823,87 €/mois jusqu'en février 2014^[42] - pour ses différents mandats comme maire, députée et vice-présidente de la CPAH (Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut). Et qu'elle toucherait désormais presque 13.800 €/mois, dont 5.770 €/mois au titre de l'IRFM (« Indemnité Représentative de Frais de Mandat », à ne pas confondre avec l'indemnité parlementaire ^[43]). Mais il est anormal que l'on ignore tout du train de vie de nombreux religieux, donneurs de leçons et moralisateurs alors que certains parmi eux amassent, par le biais de la religion musulmane, des biens dans des cavernes

protégées. Le CFCM (Conseil Français du Culte Musulman), en partenariat avec les services de l'Etat, devrait peut-être penser à imposer aux responsables religieux, aux imams aussi, de déclarer leur patrimoine, avant et après la prise de leur fonction. A l'Etat aussi de surveiller les flux d'argent, entrants et sortants.

En attendant cette transparence qui ne viendrait jamais - laïcité oblige ! - il faut savoir que le prêcheur Hassan Iquioussen gère en même temps, au moins trois sociétés immobilières :

Premièrement, la **SCI SMOLIN** [44] associé à ses fils Soufiane Iquioussen et Othmane Iquioussen. Ce dernier, âgé de 29 ans, après une formation théologique à l'institut égyptien Al-Azhar [45], est devenu l'imam de la mosquée de Raismes [46]. J'y reviendrai.

Deuxièmement, la **SCI SAINTE REINE**[47] associé à sa nièce. Cette SCI a acheté l'école privée catholique « Sainte Reine », en plein centre-ville et à 100 mètres de la mairie de Denain, et s'apprête à la transformer en 19 logements locatifs : Comme celui de Roubaix !



Acquisition d'une école privée catholique "Ecole Sainte-Reine" en vue de sa transformation en 19 logements, à 100 m de la mairie de Denain. Permis délivré le 4 février 2016.

Troisièmement, la **SCI IMMO59**, associé à sa femme, à la jeune Izmaoune Ellhame [48], cofondatrice de l'association SOS GAZA et qui fut sa trésorière [49]. Ladite association « caritative », collaborant avec Baraka City, s'est transformée en SOS PEUPLE DU MONDE et ne cache pas sa proximité avec les Frères musulmans et le Hamas. Cela n'empêche pas La Voix du Nord de relayer ses activités et manifestations publiques [50].

L'autre associé d'Hassan Iquioussen au sein de la SCI IMMO59, est Abdeladim Ben Haida, l'époux d'Izmaoune Ellhame, l'un des responsables de la mosquée de Liévin[51] - un autre foyer islamiste très actif des Frères musulmans de l'UOIF dans le Pas-de-Calais - membre du conseil fédéral d'EELV[52] (Europe Ecologie Les Verts) et candidat EELV[53] sur la liste « Le Rassemblement », composée des candidats écolos, Front de Gauche et d'autres, lors des élections régionales du mois de décembre 2015.



Exemples de la propagande politique de l'association « caritative » frériste SOS PEUPLE DU MONDE

Marchand du temple ?

Hassan Iquioussen est loin d'incarner l'image de l'ascète qu'il renvoie habilement à toute une frange de la jeunesse des quartiers populaires, en quête d'identification identitaire et religieuse. Ses propriétés immobilières se développent à Lourches, Escaudain, Denain, Liévin et Roubaix. Par ailleurs, il est aussi guide « spirituel » pour le petit-pèlerinage (Omra) à la Mecque et guide « touristique » pour des voyages « idéologiques », marchant en Turquie « sur les traces des califes ottomans », en Andalousie, sur les traces des califes omeyyades et en Malaisie, pour expliquer à la jeunesse française comment l'islam a dominé ce pays dans la douceur et sans armes !



Ces voyages sont souvent organisés par une agence dénommée Bakka Tours [54], créée le 17 avril 2007[55] à Paris, domiciliée à Lille depuis mars 2015[56], par deux associés : Le premier s'appelle Ouail Zenati, cardiologue de nationalité française et d'origine syrienne, très proche du prince saoudien Fahd Ben Sultan Ben Abdelaziz, qui prend en charge le financement de ses recherches dans le domaine médical en partenariat avec des japonais[57]. Quant au deuxième associé, qui occupe le poste de gérant, il s'appelle Mehdi Berka : Le beau-frère de l'imam Othmane Iquioussen !

L'analyse des profils des « guides religieux » du petit pèlerinage (Omra), sollicités constamment par cette agence de voyage, montre son affiliation idéologique à un frérosalafisme dogmatique ultra puissant et structuré en réseau hyper-communicant. Car en plus d'Hassan Iquioussen et de son fils Othmane, d'autres noms célèbres et connus par des propos sulfureux viennent compléter le cortège. Ainsi, l'imam salafiste brestois Rachid Abou Houdeyfa - Rachid El Jay de son vrai nom - en fait partie[58]. Le même Abou Houdeyfa, qui devait s'associer à Amar Lasfar, le président de l'UOIF, pour donner une conférence commune à Roubaix le 28 mars 2016[59]-[60]-[61], est visé désormais par une enquête judiciaire, notamment pour son activité de « voyageur »[62]. S'agit-il des retombés financiers de ladite « Omra » ? L'enquête est en cours.

DU 21 FÉVRIER AU 08 MARS 2015
OMRA 2015
 PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ZONE B
 FORMULE CONFORT

COMPOSITION DE L'OFFRE		PRIX
HÔTEL 5* À MÉDINE HÔTEL 4* À LA MECQUE	VISITES GUIDÉES	1190 €
VOL DIRECT SAUDI AIRLINES	ACCOMPAGNEMENT	
TRANSFERT LILLE - AÉROPORT EN BUS	PETIT DÉJEUNER À LA MECQUE ET MÉDINE	
L'AGENCE		

INTERVENANTS ET ACCOMPAGNATEURS

RESERVATION

PLACES LIMITÉES

OMRA 2015
 DU 25 AVRIL AU 09 MAI 2015
 FORMULE CONFORT

DESCRIPTION DE L'OFFRE	ACCOMPAGNATEURS ET INTERVENANTS
1190 € PAIEMENT ÉCHELONNÉ CHEQUES VACANCES ACCEPTÉS	HASSAN IQIOUSSEN CONFÉRENCIER HISTORIEN
HÔTEL 5* À MÉDINE HÔTEL 4* À LA MECQUE	NAÏM LOUCIF IMAM, DIPLOMÉ DE L'IESH DE CHÂTEAU CHINON
TRANSPORT AÉRIEN	MOHAMED AL SAWI IMAM, PRÉDICATEUR EGYPTIEN
TRANSFERTS	ABDELMOAÏM BOUSSENNA RÉCITATEUR CONFÉRENCIER
VISITES GUIDÉES	+MEDECIN-ACCOMPAGNATEUR
ACCOMPAGNEMENT	
PETIT DÉJEUNER À LA MECQUE ET MÉDINE	

CONTACTEZ ABDELMOAÏM BOUSSENNA AU 06 98 68 19 20 - PLACES LIMITÉES